

fiche risques
Salariés



prévenir les risques chimiques

Travaux de carrosserie et préparation
du véhicule



risques et conseils de prévention par activité



..... Préconisations

Lors du remplacement de pare-brise

Produits à risque

- colle joint pare-brise
- isocyanates
- solvant pétrolier
- résines
- ultraviolet (UV)
- primaires

Préconisations

- veiller à ne pas exposer la peau aux produits chimiques
- ne pas lisser le cordon de colle avec le doigt
- s'éloigner de la lampe UV
- ne pas respirer les émanations



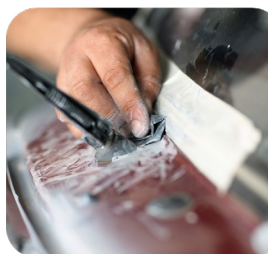
Lors du nettoyage et de la préparation du véhicule

Produits à risque

- soude
- amino-éthanol
- formaldéhyde
- acide fluorydrique
- produits pétroliers/solvants
- etc.

Préconisations

- travailler dans une zone aérée et suffisamment ventilée
- stocker les produits dans un local ventilé
- s'informer de la nocivité des produits
- fermer les bidons de produits utilisés
- jeter les chiffons usagés dans une poubelle fermée



Lors du ponçage, polissage, lustrage

Produits à risque

- poussières
- peintures anciennes

Préconisations

- isoler la zone du reste de l'atelier
- utiliser une ponceuse aspirante verticale descendante
- veiller à la bonne ventilation générale de l'atelier
- préférer travailler en cabine ventilée, sinon mettre en marche l'aspiration dans la zone de travaux



Ces produits peuvent avoir des effets **cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR)** pour la reproduction.



risques et conseils de prévention par activité



En cas d'intoxication accidentelle

Contactez le centre anti-poison de Paris : 01 40 05 48 48

ou le numéro d'appel d'urgence : 01 45 42 59 59



Lors du masticage

Produits à risque

- epoxy / polyesters (styrène)
- durcisseurs

Préconisations

- laisser sécher les pièces sur l'aire de ponçage ou en cabine de peinture
- préparer le mastic dans une zone ventilée et spécifique
- nettoyer et dégraisser les surfaces dans une zone ventilée avec un produit non CMR
- préférer la fontaine de dégraissage « lessivielle » ou de l'acétone
- stocker les produits non utilisés dans une zone ventilée



Lors du meulage/soudage

Produits à risque

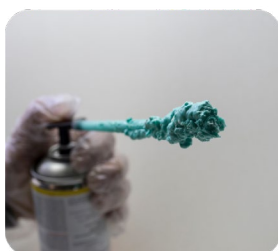
- fumée
- gaz
- poussières nocives
- UV et infrarouge

Préconisations meulage

- veiller à une bonne ventilation de la zone de travail
- nettoyer les pièces à l'aide de produits non CMR
- préférer la fontaine de dégraissage « lessivielle » ou de l'acétone
- s'assurer de l'absence de produit inflammable en zone de meulage
- s'assurer de la présence des carters
- nettoyer la zone de travail à l'eau

Préconisations soudage

- utiliser le dispositif de captage de fumée à la source ou bras articulé ou dossier aspirant
- nettoyer/dégraisser avec un produit non CMR
- préférer la fontaine de dégraissage « lessivielle » ou de l'acétone
- s'assurer de l'absence de produits inflammables à proximité
- utiliser le bras aspirant au plus près de la zone à souder



Application de mousses expansives

Produits à risque

- isocyanates

Préconisations

- travailler dans un espace bien aéré ou utiliser un système d'aspiration pour éviter l'inhalation des vapeurs toxiques
- porter des équipements de protection individuelle (EPI) : gants en nitrile, lunettes de protection, masque avec filtre A2P3, etc.



se protéger

1 Protection individuelle et protection collective

..... Protection individuelle

S'équiper d'une tenue de travail appropriée :

- des gants en nitrile jetables, des lunettes de protection
- une combinaison type 5 ou 6
- une protection respiratoire A2P3

Pour les travaux de meulage :

un masque antipoussière (FFP2 ou P3), des lunettes de protection avec caches latéraux et des gants anti-coupures

Pour les travaux de soudage :

des gants en nitrile, une cagoule, un masque à cristaux liquides, un masque FFP3 (acier doux) ou ABE1P3 (alu et acier galvanisé)

..... Protection collective

Ventilation et aspiration des polluants


mettre en marche l'aspiration quand elle existe pour assurer un renouvellement de l'air et limiter la concentration des polluants

Stockage sécurisé

stocker les produits en sécurité dans des armoires ventilées et correctement étiquetées

Respecter les consignes d'utilisation

- consulter les Fiches de Données de Sécurité (FDS) pour connaître les risques et précautions
- respecter les consignes et suivre des formations pour mieux connaître les risques

- 
- stocker les EPI dans un contenant hermétique
 - jeter les EPI à usage unique
 - s'assurer du bon état des équipements de protection avant utilisation



se protéger

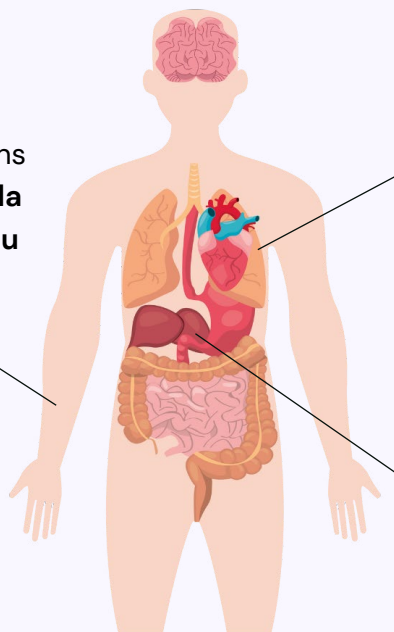
2..... Quelques mesures d'hygiène simples et efficaces

- refermer les emballages entamés
- ne pas respirer les vapeurs, les poussières ou les brouillards résiduels
- ranger le matériel et nettoyer le poste de travail
- retirer les gants en évitant les contacts (en cas de contact accidentel, se nettoyer les mains à l'eau savonneuse et changer de vêtements)
- se laver les mains après chaque utilisation de produits et avant de manger, boire ou fumer
- ne pas boire, manger et fumer sur son poste de travail
- éviter de se ronger les ongles
- éviter le port de la barbe (*elle rend inefficace les masques respiratoires*)
- faire des pauses régulièrement
- prendre une douche si possible (*après le ponçage, meulage et soudage*)
- changer les vêtements imprégnés de graisse et de carburant
- ne pas apporter les vêtements de travail à son domicile

en cas de doute sur un produit ou ses risques, contacter son médecin du travail

3..... Les risques pour votre santé

Les substances contenues dans les **produits utilisés** pour le masticage, l'apprêt ou les goudrons de houille **peuvent pénétrer par la peau, mais aussi être ingérées du fait des mains sales portées à la bouche.**



Les **fumées** et **vapeurs** issues du soudage, des mastics et des peintures ainsi que les poussières de ponçage et les aérosols d'imperméabilisation peuvent pénétrer par les **poumons**.

Les substances peuvent ensuite être **stockées dans différents organes en passant par le sang** (vessie, foie, reins).

Le suivi médical en santé au travail

Le travailleur exposé aux CMR est soumis à un suivi individuel renforcé. Il sera reçu tous les 2 ans par un professionnel de santé.



VOTRE SANTÉ, VOTRE PRIORITÉ

Prevlink

80 rue de Clichy - 75009 Paris

